



DOSSIER DE PRESSE

UN PARTENARIAT INNOVANT AU SERVICE DE LA SANTÉ

06 SEPTEMBRE 2017

CONTACT PRESSE

Andrew Lloyd & Associates

Juliette dos Santos | Sandra Régnavaque

juliette@ala.com | sandra@ala.com

Tel: +33 1 56 54 07 00

@ALA_Group



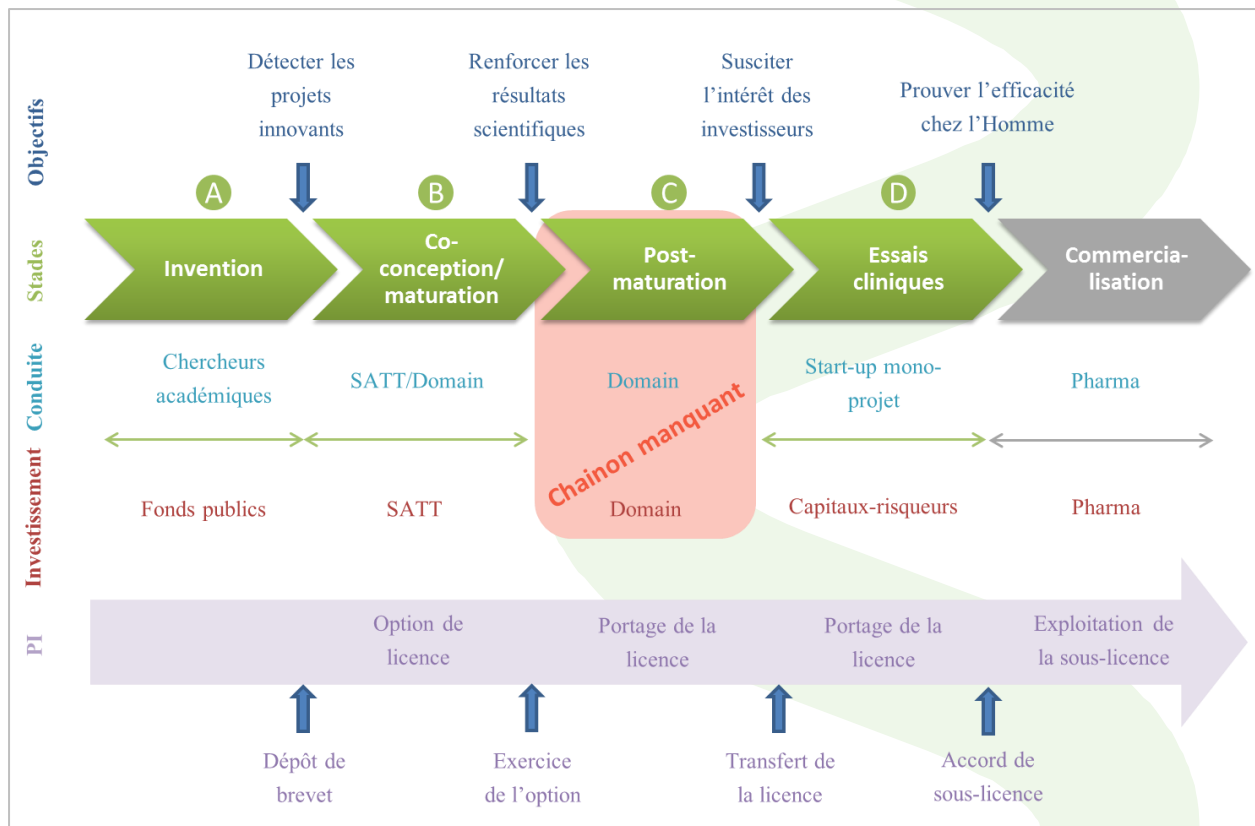
Edito de Pascal Neuville, Directeur Général

Développer un médicament, du concept à la commercialisation, nécessite des moyens considérables, des expertises multiples et une bonne dose de patience. L'industrie pharmaceutique, même si elle prétend s'intéresser aux innovations précoces, focalise l'essentiel de son énergie et de ses ressources sur les phases finales du développement et laisse le soin au monde académique et aux biotechs d'assurer les découvertes initiales et les phases intermédiaires de R&D. C'est en faisant le constat que les innovations académiques étaient difficilement transférables aux industriels que le gouvernement français a mis en place la politique des SATT, les dotant de moyens financiers leur permettant à la fois de sécuriser la propriété intellectuelle, sans laquelle l'innovation perd son intérêt commercial, et de rendre les résultats académiques plus robustes et partiellement « dérisqués ». Cette phase de maturation, d'une durée de 12-18 mois et dotée de quelques centaines de milliers d'euros, permet incontestablement de renforcer le projet mais celui-ci demeure bien souvent trop précoce pour les Big Pharma et dépourvu de managers expérimentés pour que le capital-risque accepte d'investir dans une start-up.

La société que je dirige depuis neuf ans possède aujourd'hui une expérience avérée dans la conduite de projets innovants en santé et a développé un modèle économique original. Il consiste à développer l'innovation jusqu'au stade où elle suscite l'intérêt des fonds de capital-risque puis de la transférer à une société mono-projet, quasi virtuelle, qui va mener le produit jusqu'à la preuve d'efficacité clinique chez l'Homme. Cette étape est considérée par la Pharma comme suffisamment avancée pour qu'elle puisse acquérir le produit et la société mono-projet lui est alors cédée ; c'est la Pharma qui prend ensuite en charge les phases finales de développement et la mise sur le marché du médicament. Domain Therapeutics possède un portefeuille de programmes déjà incorporés dans trois sociétés mono-projets qui ont attirés plus de 60M€ d'investissement et dont les produits les plus avancés sont en tests d'efficacité clinique chez les patients (Phase II).

Afin de réaliser son ambition de devenir un leader européen puis mondial dans le secteur du développement précoce de produits innovants en santé, Domain Therapeutics a fait le constat qu'elle ne pouvait se contenter de sa recherche interne et devait accéder à des projets académiques de grande qualité. Domain a ainsi récemment créé deux sociétés mono-projet dont les actifs sont issus de découvertes académiques et dont un a été maturé par la SATT Conectus Alsace. Nous avons alors conçu ensemble, Domain Therapeutics et Conectus Alsace, un schéma de développement scientifique et économique qui permet aux deux parties de conduire efficacement le projet de la phase de détection jusqu'à la cession à la Pharma sans que chacun des deux partenaires n'ait à renoncer aux retombées financières auxquelles il peut légitimement prétendre. Ce schéma a convaincu quatre autres SATT, dont le portefeuille de projets santé est conséquent, de rejoindre Domain Therapeutics et Conectus Alsace. Nous sommes collectivement fiers aujourd'hui de vous présenter cette ambition commune qui permettra, nous en sommes convaincus, de faire émerger des traitements innovants du vivier considérable de projets que constitue l'ensemble du portefeuille des cinq SATT réunies.

L'ACCORD-CADRE DOMAIN/SATT EN GRAPHIQUE...



...ET EN MOTS

A Invention

La SATT a pour objectif de détecter auprès des laboratoires académiques les projets les plus innovants et dotés d'un fort potentiel commercial puis de protéger ces inventions par le biais de dépôts de brevets.

B Co-conception/maturation

La SATT va ensuite construire, en co-conception avec Domain, un programme de co-maturation dans le but de réduire les risques liés à la technologie et de renforcer les résultats scientifiques. A partir de cette étape, Domain possède une option de licence exclusive en contrepartie de l'apport de son expertise dans la conduite du projet.

C Post-maturation

Lorsque la co-maturation est terminée, Domain a la possibilité d'exercer l'option et d'accompagner le projet jusqu'au stade de candidat médicament afin de susciter l'intérêt des investisseurs. En effet, dans le secteur du médicament, les projets issus de la maturation sont souvent trop précoces pour attirer des investisseurs ou sont dépourvus de managers expérimentés pour diriger les start-ups. Domain constitue le chaînon manquant entre la fin de phase de co-maturation et la création d'une start-up dédiée au développement du produit.

D Essais cliniques

Domain peut ensuite transférer la licence à une start-up nouvellement créée et dédiée au développement d'un unique produit et financée par des investisseurs spécialisés. Cette société est chargée d'assurer les phases cliniques jusqu'à prouver l'efficacité du produit chez l'Homme. La SATT peut intégrer l'actionariat de ces start-ups et bénéficier ainsi des revenus de leurs cessions. La vente de ces sociétés à des industries pharmaceutiques accompagnée des accords de sous-licence constitue la dernière étape de ce processus spécifique.

DOMAIN Therapeutics est une société biopharmaceutique privée à conseil d'administration, créée en 2008, basée en France (Strasbourg) et au Canada (Montréal), avec un effectif total de près de 40 personnes.






DOMAIN Therapeutics opère dans le secteur de la recherche et développement de nouveaux produits pharmaceutiques agissant sur les maladies du système nerveux central et les cancers. Pour accomplir sa mission, DOMAIN Therapeutics met en œuvre des technologies qui permettent la sélection des candidats médicaments les plus efficaces et les moins toxiques. DOMAIN Therapeutics positionne son activité entre la découverte d'un nouveau mécanisme d'action par les chercheurs académiques et les phases d'études précliniques et cliniques.

Afin d'assurer le développement de ses produits, DOMAIN Therapeutics met en œuvre une stratégie innovante basée sur la création de sociétés mono-produit, financées par des investisseurs en capital-risque, dont l'objectif est de réaliser les tests cliniques jusqu'à la preuve d'efficacité chez l'Homme puis d'être cédée à une société Pharma pour la poursuite de son développement et sa mise sur le marché. Plusieurs produits de DOMAIN Therapeutics sont en cours de développement par des sociétés mono-produit qui ont réalisé des levées de fonds totalisant plus de 60M€ auprès d'investisseurs européens de premier plan. Un candidat médicament est actuellement testé chez les patients (phase II).

CHIFFRES CLÉS (2009 – 2016)

- 4 M€ levés
- > 30 M€ de revenus collectés
- > 60 M€ de fonds levés sur les sociétés mono-produit
- > 400 M€ milestones + redevances
- > 8 M€ de revenus totaux en 2016

SOCIÉTÉS MONO-PRODUIT

Provenance	Nom	Indication	Stade	Financement
R&D de Domain	 PREXTON THERAPEUTICS	Parkinson	Phase II	> 60 M€ - Medicxi, CleveXel, Sunstone, Ysios Capital, Merck Ventures, Forbion Capital Partners, Seroba Life Sciences, CapInnov'Est...
	 KALDI	Parkinson	Préclinique	
	 MAVALON THERAPEUTICS	Parkinson	Candidat médicament sélectionné	
Extérieur (SATT/universités)	 PEPTIMIMESIS PHARMA	Cancer	Candidat médicament sélectionné	
	 SeaGull THERAPEUTICS	Cancer	Préclinique	

QU'EST-CE QU'UNE SATT ?

ACTEUR DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Traits d'union entre la recherche académique et les marchés économiques, les SATT ont pour vocation de maximiser l'impact socio-économique des résultats de la recherche académique et de favoriser la création d'emplois en France en simplifiant, accélérant et facilitant le transfert de technologies et de connaissances de la recherche publique vers les entreprises de toute taille.

Disposant d'un fonds de maturation unique en France, les SATT protègent ces inventions, financent et accompagnent des projets d'innovation issus de ces inventions jusqu'à leur adoption par les entreprises en portant le risque technologique et financier inhérent à ces projets.

DES GUICHETS UNIQUES

Les SATT ont pour objectifs de simplifier et de professionnaliser le transfert des innovations issues de la recherche académique vers les marchés socio-économiques.

Les SATT interviennent sur toute la chaîne du transfert :

- identification des projets innovants à valeur ajoutée et positionnement par rapport à la concurrence et aux besoins du marché ;
- protection des résultats de recherche par le dépôt et l'entretien de titres de propriété intellectuelle et industrielle ;
- mise en place et gestion des projets de maturation validés ;
- commercialisation jusqu'au transfert au monde économique sous forme de licensing et de création de start-ups.

Certaines SATT ont une deuxième activité consacrée à la prestation de services auprès des unités de recherche de leurs actionnaires dont le périmètre est différent selon les régions :

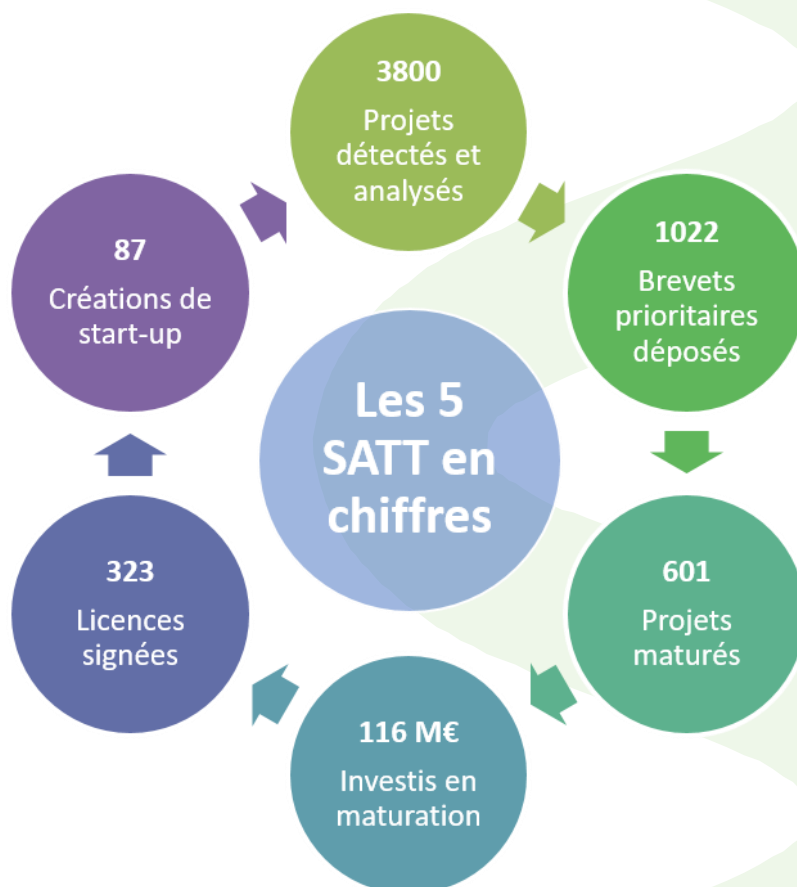
- détection d'innovations à potentiel de valorisation et identification des besoins des marchés ;
- gestion, dans le cadre de prestation de services, des portefeuilles de droits de propriété intellectuelle ;
- activités d'appui à la négociation de contrats relatifs à des projets de recherche avec les entreprises ;
- actions de sensibilisation des personnels et étudiants à l'innovation, au transfert et à la propriété intellectuelle ;
- promotion et cartographie de l'offre de recherche et détection de partenaires ;
- actions de veille, d'études et de cartographie des thématiques de recherche, des marchés (besoins, acteurs, réglementations...), de la propriété intellectuelle ;
- gestion des contrats de recherche partenariale, financement et accompagnement de l'incubation d'entreprises innovantes.

LES INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Les SATT sont des Sociétés par Actions Simplifiées créées par plusieurs établissements de recherche publics dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir (PIA), au sein de l'action «Valorisation».

856 M€ ont été affectés à la création des SATT dont une part importante est consacrée à la propriété intellectuelle et à la maturation.

BILAN CUMULÉ DES 5 SATT





Maylis Chusseau, Présidente d'Aquitaine Science Transfert

Trait d'union entre l'entreprise et la recherche publique, Aquitaine Science Transfert est la filiale commune des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire aquitain.

Elle a pour principale mission la valorisation économique de la recherche publique, à travers la signature d'accords d'exploitation (licences) et la création de start-ups. Aquitaine Science Transfert compte 41 collaborateurs, représentant quelque 5000 chercheurs et 3000 doctorants.

Elle assure également la négociation des contrats de la recherche partenariale avec les entreprises de l'Université de Bordeaux et Bordeaux INP.

LES ACTIONNAIRES





Nicolas Carboni, Président de Conectus Alsace

Conectus Alsace est la première SATT à avoir vu le jour en France en 2012. Elle a pour but de contribuer à la compétitivité de l'industrie française, au développement économique et à la création d'emplois par la valorisation des travaux et compétences issus de la recherche publique alsacienne.

Pincipales missions :

- Amener les innovations des laboratoires publics aux portes du marché grâce à la preuve de concept et faciliter le transfert de technologies
- Développer et gérer les contrats de partenariat laboratoires-entreprises pour nos actionnaires (Hors CNRS)

LES ACTIONNAIRES





Vincent Lamande, Président d'Ouest Valorisation

La SATT Ouest Valorisation est aujourd'hui l'opérateur de valorisation de la recherche publique pour 26 établissements en Bretagne et Pays de la Loire.

Sa mission est de proposer aux entreprises des ressources d'innovation attractives issues de plus de 160 laboratoires.

L'équipe de Ouest Valorisation détecte, évalue et protège les inventions, finance et accompagne les projets d'innovations issus de ces inventions jusqu'à leur adoption par les entreprises, en portant le risque technologique et financier, inhérent à ces projets. Elle participe également à l'éclosion de start-ups issues d'équipe de recherche.

Se tournant vers les industriels, la SATT Ouest Valorisation facilite et sécurise l'accès de ces derniers aux compétences et équipements scientifiques des laboratoires de recherche publique. Elle établit des collaborations profitables aux deux parties dans le cadre de partenariats dont elle assure l'ingénierie contractuelle.

LES ACTIONNAIRES





Laurent Baly, Président de la SATT Sud-Est

La SATT Sud-Est, « l'Accélérateur du Transfert de Technologies », est l'acteur incontournable du développement économique régional lié à l'innovation. Son cœur de métier, le transfert de technologies, consiste à protéger, maturer et licencier les résultats de recherche issus des laboratoires publics des régions PACA et Corse afin de permettre aux entreprises d'acquérir des technologies fiabilisées et mieux adaptées à leurs enjeux industriels.

La SATT Sud-Est est une Société par actions simplifiée (SATT PACA Corse SAS) au capital social de 1 M€. Projet financé avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional. Au 1^{er} juillet 2017, la Société employait 44 collaborateurs et 26 ingénieurs de maturation. Son siège social est situé à Marseille avec une ambassade basée à Sophia Antipolis. Visitez www.sattse.com et suivez-nous sur twitter à @SATTse_.

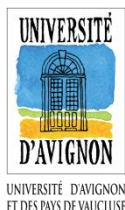
LES ACTIONNAIRES



Inserm



UNIVERSITÉ DE TOULON



Centre Hospitalier Universitaire de Nice



Pierre Dufresne, Président de Toulouse Tech Transfer

Toulouse Tech Transfer (TTT) valorise par le transfert de technologies les résultats issus des laboratoires de recherche de l'Académie de Toulouse. La société assure la conduite de projets de maturation en investissant sur les résultats les plus prometteurs de la recherche publique afin de porter ces derniers à un niveau de maturité attractif pour les entreprises, et en particulier les PME. TTT intervient sur toute la chaîne de maturation :

- Identifier & protéger les inventions, notamment par les brevets ;
- Développer et financer les preuves de concept et prototypes ;
- Transférer les innovations au monde économique sous forme d'accord de licence ou création de start-up.

L'organisation mise en place au sein de TTT repose sur quatre pôles Marchés (Applications Numériques, Greentech, Santé et Systèmes & Ingénierie) ainsi qu'un pôle Services aux compétences transverses (juridique, PI, cartographie...).

L'université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMP) et le CNRS représentent sur le territoire plus de 7 800 personnels de recherche, organisés en 400 équipes dans 110 unités de recherche. C'est ce périmètre important qui est la source principale des technologies qu'exploite Toulouse Tech Transfer.

LES ACTIONNAIRES



Domain Therapeutics et 5 SATT annoncent un partenariat commercial et scientifique innovant pour accélérer le développement de médicaments en France

La signature d'accords-cadres entre la biotech française Domain Therapeutics et les 5 SATT hexagonales vise à inciter ces dernières à identifier, sur leurs territoires, les projets de recherche pharmaceutique les plus prometteurs et à les co-maturer avec Domain Therapeutics pour en accélérer le développement scientifique et commercial.

Strasbourg, le 6 septembre 2017. Société biopharmaceutique spécialisée dans la recherche et le développement de médicaments contre les maladies du système nerveux central et les cancers, Domain Therapeutics annonce la signature de partenariats avec cinq SATT : Aquitaine Science Transfert, Conectus Alsace, Ouest Valorisation, SATT Sud-Est et Toulouse Tech Transfer. Ces partenariats doivent permettre aux projets de recherche les plus prometteurs sur leurs territoires de bénéficier de l'expertise de Domain Therapeutics en matière de développement, tant sur le plan scientifique qu'économique, pour maximiser les chances d'atteindre la preuve de concept chez l'Homme.

Un accord inédit

Domain Therapeutics s'est fait une spécialité du développement de projets post-maturation jusqu'au stade de candidats précliniques. Des sociétés mono-produit sont ensuite créées pour chacun de ces projets. Une fois l'efficacité clinique prouvée sur l'Homme, ces sociétés sont cédées, avec plus-value, à de grands laboratoires pharmaceutiques.

En contrepartie de son engagement, Domain Therapeutics bénéficie d'une option de licence exclusive sur l'exploitation commerciale des brevets. « *Cette stratégie s'inscrit dans notre volonté d'intensifier l'activité de Domain Therapeutics en développant notre portefeuille de candidats médicaments* » déclare Pascal Neuville, Directeur Général de Domain Therapeutics, « *nous sommes convaincus que nous saurons reproduire, avec des projets de qualité tels qu'il en existe dans les SATT, les succès que nous avons rencontrés avec nos propres programmes* ».

Ce modèle innovant permettra ainsi à des projets issus de la recherche publique française de passer les caps de développement d'un candidat clinique et de la preuve de l'efficacité clinique chez l'Homme. « *Ces deux étapes constituent les chaînons manquants dans le développement des innovations thérapeutiques entre la phase de maturation des SATT et la reprise du projet par l'industrie pharmaceutique* » déclare Nicolas Carboni, Président de Conectus Alsace, « *l'apport des compétences et du modèle de développement innovant de Domain Therapeutics peut assurément contribuer à faciliter la valorisation de nos programmes tout en apportant des retours financiers plus conséquents pour la recherche publique et les SATT* » ajoute Vincent Lamande, Président de Ouest Valorisation.

Selon le modèle mis en place, les SATT intégreront, au côté de Domain Therapeutics et des investisseurs, l'actionnariat des sociétés mono-produit afin de bénéficier, au-delà des revenus classiques de licence, des produits de la cession de ces sociétés aux entreprises pharmaceutiques.

Les SATT pourvoyeuses d'innovations

Chargées de valoriser les projets issus des laboratoires de recherche publique, les SATT sont au carrefour de l'innovation régionale. « *Elles investissent dans la maturation des découvertes scientifiques les plus prometteuses commercialement afin de fiabiliser les résultats techniques et scientifiques et de sécuriser le transfert des technologies vers le monde socio-économique* » explique Laurent Baly, Président de la SATT Sud-Est. Les SATT impliquées ont, à ce jour, mobilisé 116 millions d'euros autour de 601 projets maturés, qui ont donné lieu à 87 créations de start-ups et 323 licences signées.

Le partenariat avec Domain Therapeutics doit permettre à ces projets de surmonter des freins souvent constatés : « *Dans le secteur du médicament, les projets issus de la maturation sont souvent trop précoces pour être développés par les grands groupes pharmaceutiques ou pour faire l'objet de créations de start-ups* » commente Pierre Dufresne, Président de Toulouse Tech Transfer. « *De plus, la difficulté de faire porter ces projets par des managers expérimentés rend aléatoire le devenir de ces jeunes sociétés et n'incite pas les capitaux-risqueurs à supporter leur croissance* », conclut Maylis Chusseau, Présidente d'Aquitaine Science Transfert. Des faiblesses structurelles que ce partenariat permettra de surmonter.

A propos des SATT. Créées dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), les Sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT) assurent le lien entre les laboratoires de recherche publique et les entreprises privées. Elles sont détenues par des actionnaires publics (tels que la CDC, les Universités, le CNRS, l'Inserm...) et ont pour mission de détecter les innovations dans les laboratoires, d'identifier les besoins du marché puis, grâce à leur capacité d'investissement conséquente, de maturer les projets et de les accompagner jusqu'à la négociation et au transfert de la propriété intellectuelle des technologies vers les entreprises. L'accord avec Domain Therapeutics concerne des SATT dont le portefeuille de projets en santé est important :

- **Aquitaine Science Transfert** (Siège à Talence, présidée par Maylis Chusseau),
- **Conectus Alsace** (Siège à Illkirch-Graffenstaden, présidée par Nicolas Carboni),
- **Ouest Valorisation** (Siège à Rennes, présidée par Vincent Lamande),
- **SATT Sud-Est** (Siège à Marseille, présidée par Laurent Baly),
- **Toulouse Tech Transfer** (Siège à Toulouse, présidée par Pierre Dufresne)

A propos de Domain Therapeutics. Créée en 2008, Domain Therapeutics est une société de biotechnologie reconnue dans la recherche et le développement de médicaments contre les maladies du système nerveux central et les cancers. Dirigée par Pascal Neuville, elle emploie 40 personnes en France et au Canada et a collecté plus de 8 millions d'euros de revenus en 2016. L'une des ambitions de l'entreprise est de mettre sur le marché des médicaments issus de sa recherche mais aussi de celle de laboratoires académiques d'excellence. Un exercice qui passe notamment par la création d'entreprises dédiées autour de chaque projet, développé jusqu'à la preuve de l'efficacité clinique chez l'Homme. L'objectif est ensuite de vendre l'entreprise ou de concéder une licence à de grands laboratoires pharmaceutiques qui ont les moyens d'amener les produits jusqu'au marché. Trois produits de la société sont aujourd'hui développés par Prexton Therapeutics (Phase II), Kaldi Pharma (préclinique) et Mavalon Therapeutics (candidat médicament sélectionné) et des projets issus de la recherche publique sont développés par Peptimimesis Pharma (candidat médicament sélectionné) et SeaGull Therapeutics (préclinique).

Media contacts and analysts

Andrew Lloyd & Associates
Juliette dos Santos | Sandra Régnavaque
juliette@ala.com | sandra@ala.com
Tel: +33 1 56 54 07 00
@ALA_Group
